



Non règlement d'heures supp, ni de changement de qualification

Par **tyty76_old**, le **22/11/2007** à **17:08**

bjr a tous, voila depuis + de 2 ans, j'ai été nommé responsable par mon boss, mais sans écrie. depuis le début d'année 2007, je fais regulièrement entre 50 et 60 heures/semaines et sans aucune contribution, juste mes 35h de payaient. au mois d'aout, j'en ai eu enfin marre, je lui ai reclamé par lettre recommandée mon changement de qualification et le reglement de mes heures supplémentaires dues. la, il m'a répondu en niant qu'il m'avait nommé responsable et refuse de me verser mes heures supplémentaires, pour excuse " tu te promenes". mon probleme est , que , lui faisant confiance, je n'ai pas ecris jour le jour mes heures , alors j'aimerais savoir quel recours je peux avoir, pour faire controler mes heures faites, sachant que je travail avec 1 flasheur, qui lui enregistre les heures de livraison? en ce qui conserne ma qualification, je ne pense pas pouvoir faire grand chose. depuis debut septembre, je suis en depression et je ne sais plus quoi faire! merci a l'avence pour votre aide.